

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE : Le 29 mars 2017

Déclaration d'Eli El-Chantiry, président de la Commission de services policiers d'Ottawa, en ce qui concerne les bracelets en appui à l'officier récemment accusé par l'Unité des enquêtes spéciales

Il s'agit d'un moment difficile pour la communauté et le Service de police.

La Commission comprend que les membres du corps de police souhaitent montrer leur soutien les uns envers les autres

Toutefois, les bracelets, même s'ils sont bien intentionnés, ont des conséquences inattendues et sont source de division. Nous devons prendre du recul et examiner la situation dans son ensemble.

En tant que communauté, nous devons abandonner la mentalité du « nous contre eux » et nous rappeler l'un des plus importants principes de l'application de la loi de Sir Robert Peel : « La police est le public et le public est la police. »

Le Service de police a fait, et continue de faire, beaucoup d'efforts pour instaurer la confiance et tisser des liens avec la communauté. Cependant, ces relations et cette confiance sont très fragiles. La Commission estime que les bracelets peuvent saper tous les efforts déployés par le Service de police. De plus, nous appuyons la directive du chef de police stipulant que les bracelets ne font pas partie de l'uniforme et que, par conséquent, les policiers ne doivent pas les porter lorsqu'ils sont en service.

En ce qui concerne la procédure judiciaire qui est en cours, nous devons tous demeurer objectifs et ne pas lui nuire.

Nous devrions plutôt nous concentrer sur la compréhension et le respect de l'autre. Cela fera en sorte que notre ville demeurera unie et résiliente et qu'elle résoudra les problèmes de la communauté avec des solutions communautaires.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, contactez Krista Ferraro, directrice générale, Commission de services policiers d'Ottawa, au 580-2424, poste 21618.